

---

POL 9020-40 :  
SÉMINAIRE DE PRÉPARATION AUX ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET À LA RÉDACTION

---

Professeure : Allison Harell  
Téléphone : 514.987.3000, poste 5676  
Courriel : harell.allison@uqam.ca  
Bureau : A-3725 / Disponibilité : Sur rendez-vous

### **Descriptif du cours**

Ce séminaire a pour objet de préparer les étudiants à la formulation d'un plan de recherche (*research design*), à la rédaction d'articles et de communications scientifiques, à l'organisation de conférences et à la présentation de demandes de bourses et de subventions.

### **Objectifs**

Ce séminaire de doctorat porte sur la production et la mobilisation de connaissances scientifiques dans le milieu universitaire et en dehors de ce dernier. Il est organisé autour de deux thèmes principaux : 1) l'université comme milieu d'apprentissage et de travail; 2) la pratique de la recherche et de la diffusion des connaissances.

Les objectifs de ce séminaire sont de deux ordres :

- introduire les étudiantes, étudiants aux enjeux de la production et de la mobilisation de la recherche et créer une espace collaborative d'apprentissage; et
- se préparer à la production et à la diffusion de la recherche par différents exercices pratiques de rédaction et de communication des connaissances tout au long de la session. Ces activités seront encadrées par des présentations, rétroactions de la professeure, et la discussion et évaluation par les collègues dans le cours.

### **Méthodes pédagogiques**

Ce séminaire repose sur la prémisse que la salle de classe n'est pas seulement un lieu où vous allez apprendre des choses sur l'exercice de la production et de la mobilisation de la recherche: il s'agit aussi d'un lieu où vous apprenez comment entrer en relation avec le monde universitaire et questionner son fonctionnement, sa place dans la société, ainsi que les règles qui le régissent.

Apprendre est le résultat d'une dynamique d'échange et de travail entre vous, vos pairs et vos enseignantes. Cette approche présuppose que votre apprentissage est le résultat de la dynamique

d'échanges et de collaboration qui s'établira entre nous tous, plutôt que votre réception passive du matériel proposé et auquel vous serez confrontés. Mon rôle consiste donc surtout, dans le cadre de ce séminaire, à créer un espace où:

- 1) vous vous sentirez à l'aise pour poser des questions sur la matière couverte;
- 2) vous serez amené.e.s à être réflexives et réflexifs par rapport à la production de la recherche en milieu universitaire; et
- 3) vous aurez l'opportunité de travailler de façon constructive et collaborative avec vos paires pour développer vos compétences.

L'importance accordée à cet effort intellectuel (être curieux requiert du temps et de l'énergie!) et à la dynamique d'échanges qui en résulte nécessairement est reflétée dans les modalités d'évaluations. Ainsi, 50% de votre note globale est liée à la participation en classe et la préparation de matière nécessaire pour les activités qui y sont organisées.

\*\* Ce plan de cours reprend, avec autorisation d'auteure, des aspects du cours, tel que préparé par Carole Clavier, hiver 2017 \*\*

### Évaluation du cours

<p><b>Participation active en classe, incluant la préparation de matière pour chaque séance :</b> Vous serez demandé de préparer un travail chaque semaine qui serait discuter en classe, qui contribuera au travail final, et/ou qui visera à développer vos compétences dans les aspects pratiques de la recherche. Ces activités sont essentielles pour le fonctionnement du cours et sont obligatoires. Remplaçant largement les textes obligatoires, vous devrez dédier du temps chaque semaine à préparer ces activités. Ces activités seront notées : bien fait (2 points), fait (1 points), pas fait (0 point) pour un total de 24 points pour simplement avoir arrivé avec les tâches complétées tel que demandées.</p>	50 %
<p><b>Projet de recherche :</b> Le projet de recherche doit être de 25 pages (interligne 1.5) et inclure clairement une question de recherche, une revue de la littérature, un cadre théorique, et un descriptif de la recherche et un calendrier de réalisation. Je vous suggère fortement d'utiliser cet opportunité de commencer à travailler sur vos idées pour la thèse. La version finale du projet doit être envoyé par courriel au professeur avant la fin de la journée du 26 avril.</p>	30 %
<p><b>Présentation du projet de recherche :</b> Vous serez responsable à présenter votre projet de recherche lors du mini-colloque qui aura lieu le 11 avril.</p>	10 %
<p><b>Réunion obligatoire avec la bibliothécaire en science politique avant le 28 février:</b> Amélie Mainville, bibliothécaire, Bibliothèque des sciences juridiques et politiques Tél. : 514 987-3000, poste 4312 / Bureau : A-2103 / <a href="mailto:mainville.amelie@uqam.ca">mainville.amelie@uqam.ca</a></p>	10 %

## Ouvrages

Il n'y a aucun texte ou recueil à acheter. Toute la littérature obligatoire se trouve en ligne via la bibliothèque ou sur google scholar. Vous êtes responsables pour tout lire avant le cours. À noter que les lectures obligatoires sont minimales. Vos heures de travail pour le cours devraient être dédiées à pratiquer et développer vos compétences dans les pratiques de la recherche et de la mobilisation des connaissances.

## Politique à l'égard des retards

Les dates de remise des travaux sont les mêmes pour toutes et tous. La pénalité pour les travaux remis en retard est **équivalent à une note par jour de retard** (y inclue les fins de la semaine). Par exemple, un travail qui reçoit un B+ deviendra un B après un jour de retard, B- après deux jours de retard, etc. Étant donné que 50 % de votre note globale est lié à votre participation active en classe et les activités connexes, il est essentiel que vous êtes présent.e pour réussir le cours. Si vous devez être absent.e (avec justification), il est important de parler le plus tôt possible à la professeure.

## Plan de séances et travaux

<b>Date</b>	<b>Thèmes et activités</b>	<b>Travaux à préparer</b>
<b>10/1</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du cours</li><li>• Introduction des participants du cours</li><li>• Travail de révision collaborative</li></ul>	<i>Proposer une communication en lien avec la thèse: Nom, titre et résumé (250 mots maximum) en lien avec votre sujet de thèse.</i>
<b>17/1</b>	<b>Le processus de recherche au doctorat</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation par Amélie Mainville à 9h30</li><li>• Revoir le <a href="#">Guide du programme</a>. Faites attention particulièrement aux pages 12-13.</li><li>• Cossette, P. (2009) <i>Publier dans une revue savante: Les 10 règles du chercheur convaincant</i>. Presse de l'Université du Québec à Montréal. pp. 1-48, 63-66.</li></ul>	<i>Révision du résumé et préparation de panel : Réviser la proposition de communication et ajouter à un descriptif de panel avec les noms de trois autres panelist.e.s et une lettre d'invitation à participer. Proposer une conférence possible (nom, lieu et dates).</i>
<b>24/1</b>	<b>L'université comme milieu d'apprentissage</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cornut, J. et Larivière, V. (2012). Docteurs et doctorants en science politique au Québec (1997-2010). <i>Politique et Sociétés</i>, 31(3), 67-86.</li><li>• Brabazon, Tara (2010, janvier 28). How not to write a PhD thesis. <i>Times Higher Education</i>. Récupéré de <a href="https://www.timeshighereducation.com/news/how-not-to-write-a-phd-thesis/410208">https://www.timeshighereducation.com/news/how-not-to-write-a-phd-thesis/410208</a>.article</li><li>• Série "Un doctorant, trois questions" apparu le 13 septembre 2015. (4 profils : Lessard, Ouellet, Ménard, Motulsky). Disponible à <a href="https://www.acfas.ca/publications/decouvrir/dossier/un-doctorat-et-apres">https://www.acfas.ca/publications/decouvrir/dossier/un-doctorat-et-apres</a>.</li><li>• <b>Invité</b> : Jean-Charles St. Louis, Postdoctorant, UQAM</li></ul>	<i>Préparation d'une bibliographie préliminaire pour le projet de recherche (10 références).</i>  <i>Suggestion : Prendre un rendez-vous avec un.e professeur.e dans la région montréalaise qui n'est pas votre directrice, directeur pour discuter de vos intérêts de recherche.</i>  <i>Soyez préparer à répondre à la question : quels sont vos attentes pour le doctorat?</i>

31/1	<p><b>L'université comme milieu de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brown, S. (2016, 18 septembre). How 4 professors built careers despite mental health struggles. <i>Chronicle of Higher Education</i>. Récupéré de <a href="https://www.chronicle.com/article/How-4-Professors-Built-Careers/237791">https://www.chronicle.com/article/How-4-Professors-Built-Careers/237791</a></li> <li>• Bates, L. (2015, 13 février). Female Academics Face Huge Sexist Bias – No Wonder There Are so Few of Them. <i>The Guardian</i>. Récupéré de <a href="http://www.theguardian.com/lifeandstyle/womens-blog/2015/feb/13/female-academics-huge-sexist-bias-students">http://www.theguardian.com/lifeandstyle/womens-blog/2015/feb/13/female-academics-huge-sexist-bias-students</a></li> <li>• Gollmann, E.A. (2014, 17 avril). The Myth of Meritocracy in Academia. Conditionnally Accepted: A Space for Scholars on the Margins of Academia. Récupéré de <a href="http://conditionallyaccepted.com/2014/04/17/meritocracy-in-academia">http://conditionallyaccepted.com/2014/04/17/meritocracy-in-academia</a></li> <li>• Discussion et organisation de l'activité du 14/3</li> </ul>	<p><i>Projet de recherche de trois pages, format FQRSC.</i></p>
7/2	<p><b>La place de la connaissance hors du milieu universitaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reus-Smit, C. (2012). International relations, irrelevant? Don't blame theory. <i>Millennium - Journal of International Studies</i>, 40(3), 525-540.</li> <li>• Cairney, P. (2014). How can policy theory have an impact on policy making? The role of theory-led academic-practitioner discussions. <i>Teaching Public Administration</i>, 33(1), 22-39.</li> <li>• Callon, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage: la double stratégie de l'attachement et du détachement. <i>Sociologie du travail</i>, 41 (1), 65-78.</li> <li>• <a href="#">"Why it is not a 'failure' to leave academia"</a></li> <li>• <a href="#">"Sensibilisation aux carrières non-universitaires"</a></li> </ul>	<p><i>Lettre d'introduction aux praticiens: Trouver un contact qui pourrait s'intéresser à votre recherche et créer une lettre d'introduction qui explique vos intérêts mutuels. N'oubliez pas de faire une demande (appel téléphonique, rencontre sur un projet mutuel, co-organisation d'une activité, possibilité de stage, etc.).</i></p>
14/2	<p><b>Méthodologie : options et éthique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Boumaza, M. et Campana, A. (2007). Enquêter en milieu "difficile". Introduction. <i>Revue française de science politique</i>, 57 (1), 5-25.</li> <li>• Schmidt, F. L., &amp; Oh, I. S. (2016). The crisis of confidence in research findings in psychology: Is lack of replication the real problem? Or is it something else?. <i>Archives of Scientific Psychology</i>, 4(1), 32.</li> <li>• Fujii, L.A. (2012). Research Ethics 101: Dilemmas and Responsibilities. <i>PS: Political Science &amp; Politics</i>, 45 (04), 717-723</li> <li>• Cossette, P. (2009) <i>Publier dans une revue savante: Les 10 règles du chercheur convaincant</i>. Presse de l'Université du Québec à Montréal. pp. 49-62.</li> </ul>	<p><i>Évaluation par des paires du projet de recherche FQRSC d'un.e collègue</i></p>

21/2	<b>Atelier de méthodologie</b>	<i>Préparez une présentation de 10 minutes sur une méthodologie (à décider parmi nous pour éviter la répétition.)</i>
28/2	<b>Semaine de lecture</b>	<i>Si vous n'avez pas déjà, assurez d'avoir fait votre rencontre individuelle avec Mme Mainville.</i>
7/3	<b>Processus de publication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bartkowski, J., Deem, C. et Ellison, C. (2015). Publishing in Academic Journals: Strategic Advice for Doctoral Students and Academic Mentors. <i>The American Sociologist</i>, 46 (1), 99-115.</li> <li>• Lake, D. A. (2010). Who's on first? Listing authors by relative contribution trumps the alphabet. <i>PS: Political Science &amp; Politics</i>, 43(1), 43-47.</li> <li>• Grondin, D., D'Aoust, A.-M. et Racine-Sibulka, P. (2012). La discipline francophone des Relations internationales au Québec et au Canada : pistes de réflexion sur les enjeux et les dilemmes linguistiques liés au marché du travail. <i>Politique et Sociétés</i>, 31(3), 9-37.</li> <li>• Cossette, P. (2009) <i>Publier dans une revue savante: Les 10 règles du chercheur convaincant</i>. Presse de l'Université du Québec à Montréal. pp. 87-96.</li> </ul>	<i>Trouver trois revues scientifiques appropriées à votre sujet de thèse. Résumer leurs règles de soumission, et les ordonnancer en terme de qualité. Trouver au moins une en français.</i>
14/3	<b>Marché du travail en science politique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Table ronde des invité.es (TBA)</li> <li>• Préparation du mini-colloque</li> </ul>	<i>Ébauche du projet de recherche final à rendre en classe et par courriel</i>  <i>Soumission du résumé pour le mini-colloque</i>
21/3	<b>Éthique de la recherche (Cours en ligne)</b> * À titre de référence : <a href="#">Énoncé politique des trois conseils</a> .	<i>Suivre le didacticiel EPTC 2 : Formation en éthique de la recherche. Apporter une copie de votre certificat à la professeure.</i>
28/3	<b>Activité à déterminer et préparer selon les intérêts des étudiant.es du cours</b>	<i>Évaluation par des paires du projet de recherche d'un.e collègue</i>
4/4	<b>La dissémination de recherche et la mobilisation des connaissances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Warner, M. (2003). Styles of Intellectual Publics. Dans Culler, J. et Lamb, K. (dir.), <i>Just Being Difficult? Academic Writing in the Public Arena</i> (p. 106-128). Stanford : Stanford University Press.</li> <li>• Lehoux, P., Vachon, P., Daudelin, G. et Hivon, M. (2013). How to Summarize a 6,000-Word Paper in a Six-Minute Video Clip. <i>Healthcare Policy</i>, 8(4), 19-</li> </ul>	<i>Préparation d'un CV académique (format au choix)</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• académique</li> <li>• CV commun canadien avec attachement FQRSC</li> <li>• CV CRSH</li> </ul> <i>Suggestion : Êtes-vous inscrit à la conférence annuelle de la SQSP ?</i>

---

<p>26.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Thomson, P. et Mewburn, I. (2013, 2 décembre). Why Do Academics Blog? It's Not for Public Outreach, Research Shows. The Guardian. Récupéré de <a href="http://www.theguardian.com/higher-education-network/blog/2013/dec/02/why-do-academics-blog-research">http://www.theguardian.com/higher-education-network/blog/2013/dec/02/why-do-academics-blog-research</a></li> <li>• Tanya Golash-Boza. (2018, 8 mars). 6 Tips For Giving a Fabulous Academic Presentation. <i>The Wiley Network</i>. Récupéré de <a href="https://hub.wiley.com/community/exchanges/discover/blog/2018/03/08/6-tips-for-giving-a-fabulous-academic-presentation">https://hub.wiley.com/community/exchanges/discover/blog/2018/03/08/6-tips-for-giving-a-fabulous-academic-presentation</a></li> </ul>	<p><i>Les conférences sont un lieu idéal à voir les styles de présentation à imiter (et à éviter!)</i></p>
--	--

---

<p><b>11/4</b>    <b>Mini-colloque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisé en 4 panels incluent un.e président.e et un.e commentateur/rice par panel.</li> <li>• Le mini-colloque serait ouvert au département.</li> </ul>	<p><i>Présentation des projets de recherche (10-12 minutes).</i></p>
--	--

---

<p><b>18/4</b>    <b>Bilan et rétroaction sur le cours</b></p>	<p><i>Préparer un calendrier avec les dates et objectifs pour l'année prochaine.</i></p>
--	--

---

**\*\* 26 avril : Dépôt final du projet de recherche \*\***

---

**Confirmation de rencontre avec Amélie Mainville, bibliothécaire en science politique**

Date : \_\_\_\_\_

Nom de l'étudiant :

\_\_\_\_\_

Signatures de l'étudiant :

\_\_\_\_\_

Veillez indiquer au moins trois choses que vous avez appris, et/ou trois ressources que vous pouvez utiliser pour votre projet de thèse.

1.

2.

3.

Signatures de Mme. Mainville :

\_\_\_\_\_

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.



## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12<sup>e</sup> ou à la 13<sup>e</sup> semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 28 mars et le 10 avril 2016 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

### Nouveauté à compter de l'hiver 2016

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans la 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> semaine du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

**Passez-nous voir au : W-2520!**

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM**

